

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018

Canton de

CALUIRE & CUIRE

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

N° 2018-48

Compte rendu affiché le **04 JUL. 2018**

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 20 juin 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

OPERATION DE
LOGEMENT SOCIAL PAR
VILOGIA -
29 CHEMIN DE FOND
ROSE -
PARTICIPATION
FINANCIERE DE LA VILLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, M. DIALLO (par proc. à M. JOINT), Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. PETIT jusqu'à l'élection du secrétaire incluse), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. THEVENOT), Mme ROQUES (par proc. à Mme ROUCHON), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE (par proc. à M. JOUBERT jusqu'au vote des PV inclus), M. Xavier VITARD - de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : C. TOLLET

VILOGIA est un groupe privé d'immobilier social, originaire des Hauts de France. Il compte parmi les six Entreprises Sociales pour l'Habitat qui bénéficient d'un agrément national.

Son patrimoine locatif est constitué de plus de 70 000 logements, répartis dans les principales zones tendues du territoire national, dont la Métropole de Lyon.

A Caluire et Cuire, VILOGIA dispose, au dernier inventaire S.R.U., de 4 logements au 26 rue Pasteur.

Le bailleur s'est porté récemment acquéreur en Vente en l'État Futur d'Achèvement de 9 logements dans un immeuble en cours de construction par Promoval au 29 chemin de Fond Rose. Ces biens sont répartis en 3 P.L.U.S., 2 P.L.A.i. et 4 P.L.S..

Pour permettre l'équilibre financier du projet, le bailleur sollicite de la Ville une participation financière globale de 10 913 €, soit 7 229,25 € au titre des P.L.U.S. et 3 683,75 € pour les P.L.A.i..

Ces montants sont calculés sur la base de 35 €/m² de surface utile.

Ces logements seront intégrés dans le décompte effectué au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) et le montant de la subvention pourra venir en déduction, le cas échéant, du prélèvement prévu par l'article L.302-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 41 voix pour et 2 abstentions,

- APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social réalisée par Vilogia au 29 chemin de Fond Rose (3 P.L.U.S. et 2 P.L.A.i),

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière,

- DIT

que la dépense de 10 913 € est inscrite au budget de l'exercice 2018 au compte fonction 72 nature 2042- AP04.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **04 JUL. 2018**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE
Philippe COCHET

